



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Secteur du tourisme

Question au Gouvernement n° 4013

Texte de la question

SECTEUR DU TOURISME

M. le président. La parole est à M. Michel Vialay.

M. Michel Vialay. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance. Pour chaotique que soit votre gestion, la campagne de vaccination, conjuguée à l'arrivée des beaux jours, permet d'assouplir quelque peu les contraintes sanitaires subies par nos concitoyens. Le secteur du tourisme est concerné, et je m'en réjouis : la France est en effet la première destination touristique du monde et le tourisme constitue son premier secteur d'activité – il représente 16 milliards d'euros de solde positif de la balance des paiements.

Cependant, le premier confinement a asséché les trésoreries des professionnels, contraignant les plus fragiles à cesser leur exploitation, et le deuxième confinement a accentué dramatiquement ces difficultés pour les entreprises du secteur. Il est anticipé, dans le meilleur des cas, la fermeture d'au moins 20 % des établissements dans l'hôtellerie et au moins 25 % dans la restauration. Pour sauvegarder ce secteur essentiel à notre économie, l'État doit s'engager plus fortement : il doit préserver au mieux la pérennité de ces entreprises, mais aussi accompagner les évolutions attendues dans le secteur du tourisme.

Le dernier plan de relance pour le tourisme, présenté à l'automne, est avant tout un plan de sauvegarde, dont les mesures – fonds de solidarité, exonérations de charges sociales, prêts garantis par l'État – permettent surtout aux plus solides de résister en attendant des jours meilleurs. Or le redémarrage du secteur sera très progressif, soumis à la saisonnalité, et le retour à l'équilibre économique des activités touristiques ne sera pas immédiat. Les quelques fonds propres, désormais réduits, des acteurs de la filière, ne permettront pas tout à la fois de surmonter la transition, et de réaliser les investissements nécessaires à une évolution rapide de l'organisation du secteur, notamment pour se diriger vers un tourisme plus durable et respectueux de l'environnement.

Qu'avez-vous prévu pour accompagner le secteur stratégique qu'est le tourisme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Je vous remercie de souligner que l'État est présent aux côtés des acteurs du tourisme depuis le début de la crise : ce secteur a bénéficié de 28 milliards d'euros de soutien au travers de l'activité partielle, des prêts garantis par l'État et du fonds de solidarité. Nous resterons présents à ses côtés pendant la reprise.

M. Alain Griset vient de le confirmer : à la suite des consultations que nous avons conduites avec le secteur la semaine dernière, nous maintiendrons un soutien adapté, car la reprise sera très progressive, conformément à notre stratégie. Nous sommes à trois pas de recouvrer la liberté – le 19 mai, le 9 juin et le 30 juin –, et les chiffres d'affaires ne croîtront que progressivement. Le message est donc très clair : nous continuerons de soutenir les acteurs du tourisme.

Par ailleurs, nous avons lancé aujourd'hui même, avec les territoires, les régions, les destinations et Atout France, une grande campagne de promotion de la destination France, pour nous assurer que les clientèles européennes, qui représentent les trois quarts des visiteurs internationaux, reprennent le chemin de la France – et ce, naturellement, en toute prudence. Il s'agira de concilier la reprise avec les protocoles sanitaires, et de faire preuve de la vigilance qui s'impose.

Nous mettons 10 millions d'euros sur la table pour faire en sorte que « l'été bleu blanc rouge » devienne une réalité, et que nos compatriotes choisissent la France – car, en faisant le tour de France, on fait aussi le tour du monde, tant les paysages sont variés et tant les terroirs, comme tous ceux qui font vivre le tourisme, ont de richesses à offrir. Nous sommes aux côtés des acteurs du tourisme et nous le resterons, afin de vivre un « été bleu blanc rouge ».

M. le président. La parole est à M. Michel Vialay.

M. Michel Vialay. Le tourisme étant avant tout une activité économique, le rattachement de votre secrétariat d'État au ministère de l'Europe et des affaires étrangères nous interroge. Les études montrent qu'à l'horizon de 2030, l'offre mondiale aura triplé, alors que la demande n'aura que doublé : la bataille sera donc rude, et plusieurs pays, conscients que la crise sanitaire est l'occasion de rebattre les cartes, s'y sont déjà engagés. Une évolution du plan de relance du Gouvernement est donc indispensable pour prévoir un accompagnement plus ambitieux du tourisme, secteur stratégique pour notre pays. Monsieur le secrétaire d'État, il y a urgence. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Vialay](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4013

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 mai 2021](#)